

Informations sur la négociation salariale avec la FFCGEA (Convention collective des Centres de gestion et AGC)

Le 4 janvier 2012 se déroulaient les négociations sur les minima de la grille des salaires annuels de la FFCGEA.

Cette grille est composée de 18 emplois répartis en quatre niveaux : débutants, expérimentés confirmés et référents.

Les minima des cadres référents (2 % de l'effectif) sont, de longue date, supérieurs au Plafond Annuel de la Sécurité Sociale (PASS).

Les autres emplois cadres ont des minima inférieurs au PASS, à savoir, entre 96 et 97 % du PASS 2011 pour les cadres confirmés, entre 72 et 79 % du PASS 2011 pour les cadres expérimentés et entre 59 et 69 % du PASS 2011 pour les cadres débutants.

L'emploi le plus élevé (directeur de service) bénéficie d'un minima plus favorable que les pourcentages présentés ci-dessus. Les directeurs de centre de gestion sont hors grille.

La discussion s'est engagée sur des bases de progression assez éloignées : 1,50 % proposé contre 3 % demandé. Le PASS progresse de 2,88 %.

Nous avons obtenu :

- une progression de 4 % pour les cadres confirmés avec engagement écrit d'un alignement sur le PASS étalé sur 3 ans,
- une progression de 3 % pour les cadres expérimentés avec engagement, non écrit, de procéder à un rattrapage progressif du différentiel PASS,
- une progression de 2,50 % pour toutes les autres catégories.

Pour rappel, la CFE-CGC avait obtenu, seule, pour 2009 une progression de 4,1 % pour les cadres et de 2,7 % pour les non cadres, sans l'appui d'aucun des autres syndicats.

Nous avons eu la surprise d'avoir, cette fois, l'appui marqué de la CGT en la personne de Noël Lechat qui a exprimé clairement le refus de voir se développer le nombre de cotisants à la GMP et le souhait de pérenniser le régime des cadres. Il a aussi indiqué avoir obtenu dans d'autres petites conventions ce principe d'alignement progressif sur le PASS.

La CFE CGC ne peut que s'en féliciter !

(4 janvier 2012)

Odile Grandjean

Présidente de F&D CFE-CGC

bo.grandjean@wanadoo.fr